



# Le marché du travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 3<sup>ème</sup> trimestre 2025





## Alertes

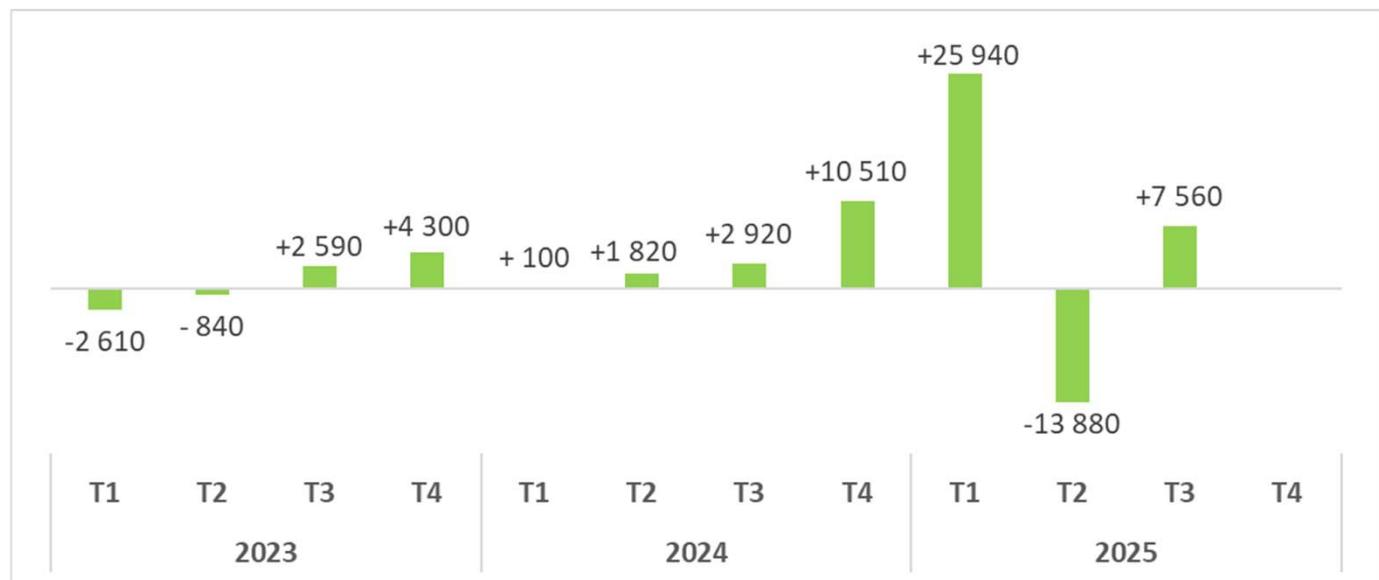
**France Travail publie le 28 octobre 2025 les chiffres des demandeurs d'emploi inscrits au 3<sup>ème</sup> trimestre 2025. Ces chiffres sont sensiblement affectés par divers effets, outre l'effet proprement conjoncturel :**

- **Impact de la loi sur le plein emploi** : depuis le 1er janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025, on dénombre ainsi 11 567 personnes inscrites en catégorie F et 79 416 personnes inscrites en catégorie G.
- **Impact des évolutions des règles d'actualisation de France Travail** : de janvier 2025 à avril 2025, les personnes qui s'inscrivaient à FT sans droits à indemnisation n'ont pas eu à s'actualiser tant qu'elles n'avaient pas signé leur contrat d'engagement. Elles étaient alors inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat, avec un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégories B et C et à la baisse sur le nombre de sorties des listes. Depuis avril 2025, les réinscrits, qui étaient jusqu'alors dispensés d'actualisation, sont de nouveau soumis à l'actualisation, ce qui a un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la hausse sur les inscrits en catégories B et C, et à la hausse sur le nombre de sorties des listes.
- **L'entrée en vigueur du nouveau barème de sanctions** : *en attente de précisions de France Travail et la DARES concernant l'impact de cette mesure sur les entrées et sorties*



## À retenir :

*Evolution trimestrielle de la DEFM ABC, en Auvergne-Rhône-Alpes*



### Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025 :

La demande d'emploi en catégories A, B ou C augmente de +1,2%, soit + 7 560 sur le trimestre.

- Hausse à la fois en catégorie A (+1,3%), et en catégories B et C (+ 1,1%)
- Les plus fortes hausses concernent les jeunes (+3,8%).
- Tous les départements en hausse
- **En neutralisant les effets de l'inscription de nouveaux publics (Loi Plein Emploi) et la mise en place d'un nouveau barème de sanction, la demande d'emploi en catégories A, B ou C diminuerait de – 0,3%.**

### Sur un an (par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024) :

La demande d'emploi reste supérieure à son niveau d'il y a un an (+5,0%, soit + 30 130) :

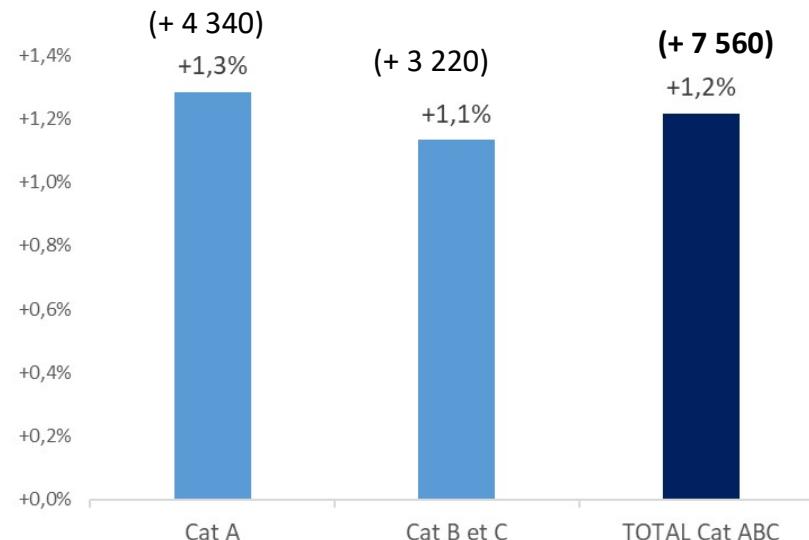
- Forte hausse de la DEFM catégorie A (+7,5%), et dans une moindre mesure de la DEFM catégories B et C (+2,3%)
- Les moins de 25 ans sont très fortement orientés à la hausse sur un an (+20,1%). La hausse est moins marquée pour les seniors (+ 1,6%).
- Tous les départements en hausse



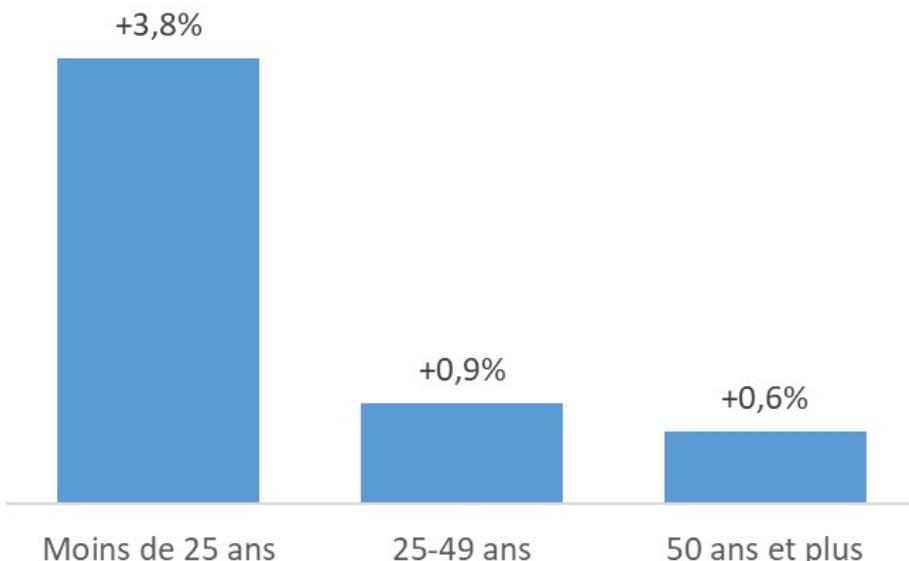
**au cours du 3ème trimestre 2025 : + 7 560 (ABC)**

### Par catégorie d'inscription :

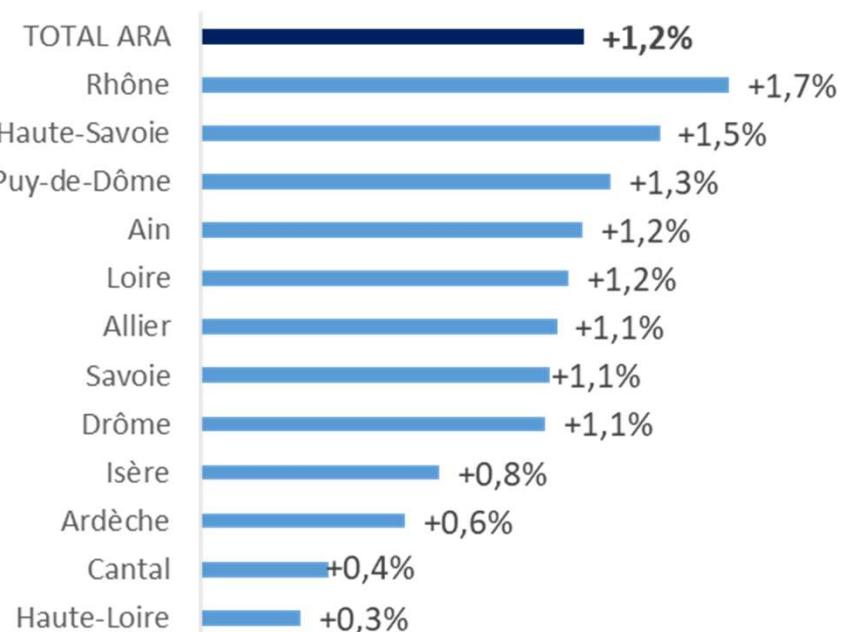
	3ème trimestre 2025	Evolution trimestrielle	
Cat A	342 280	+4 340	+1,3%
Cat B et C	287 620	+3 220	+1,1%
<b>TOTAL Cat ABC</b>	<b>629 900</b>	<b>+7 560</b>	<b>+1,2%</b>



### Par âge (Cat ABC) :



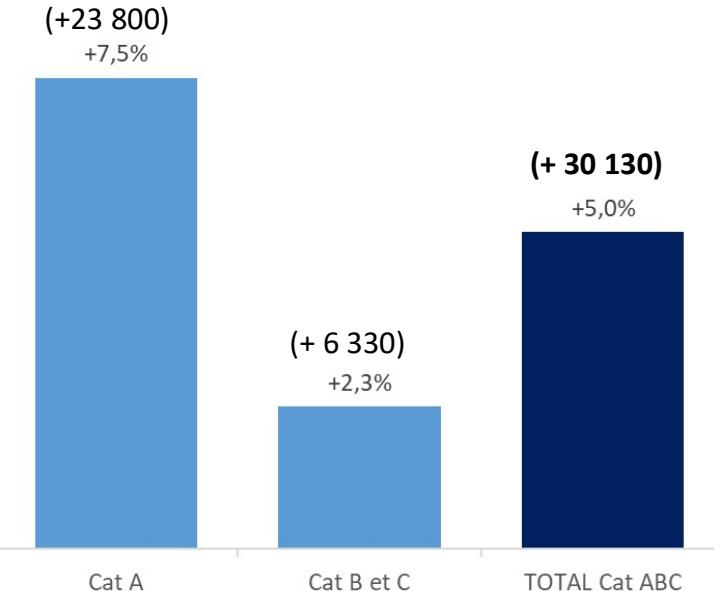
### Par département (Cat ABC) :



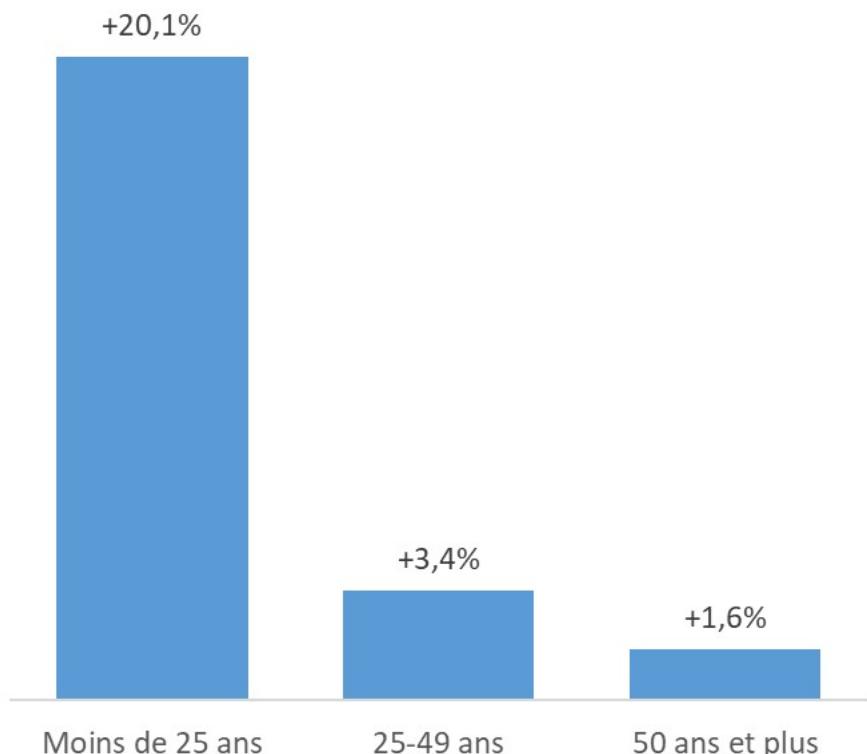


**sur un an : + 30 130 (cat ABC)**

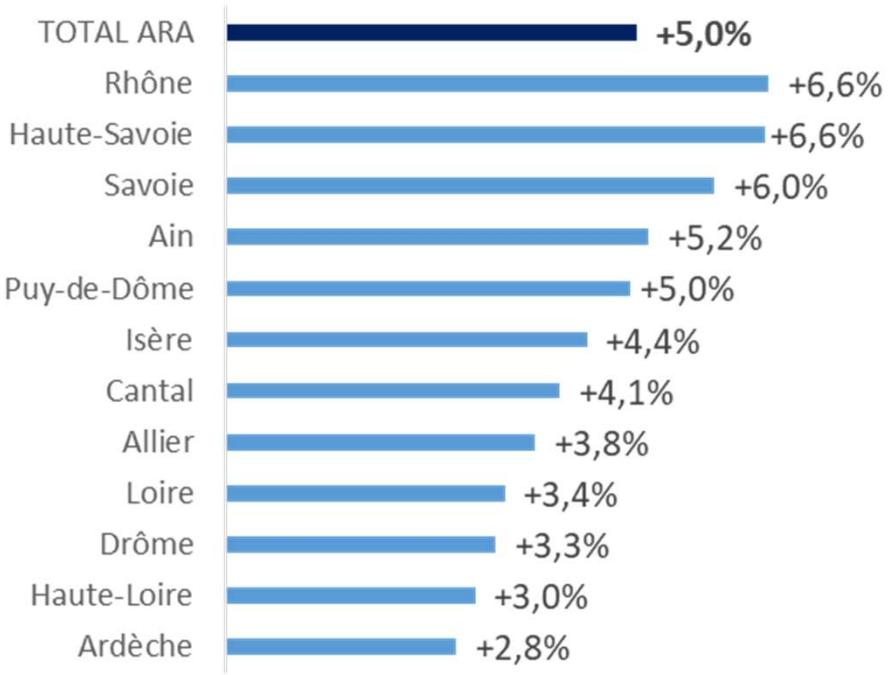
**Par catégorie d'inscription :**



**Par âge et sexe (Cat ABC) :**



**Par département (Cat ABC) :**

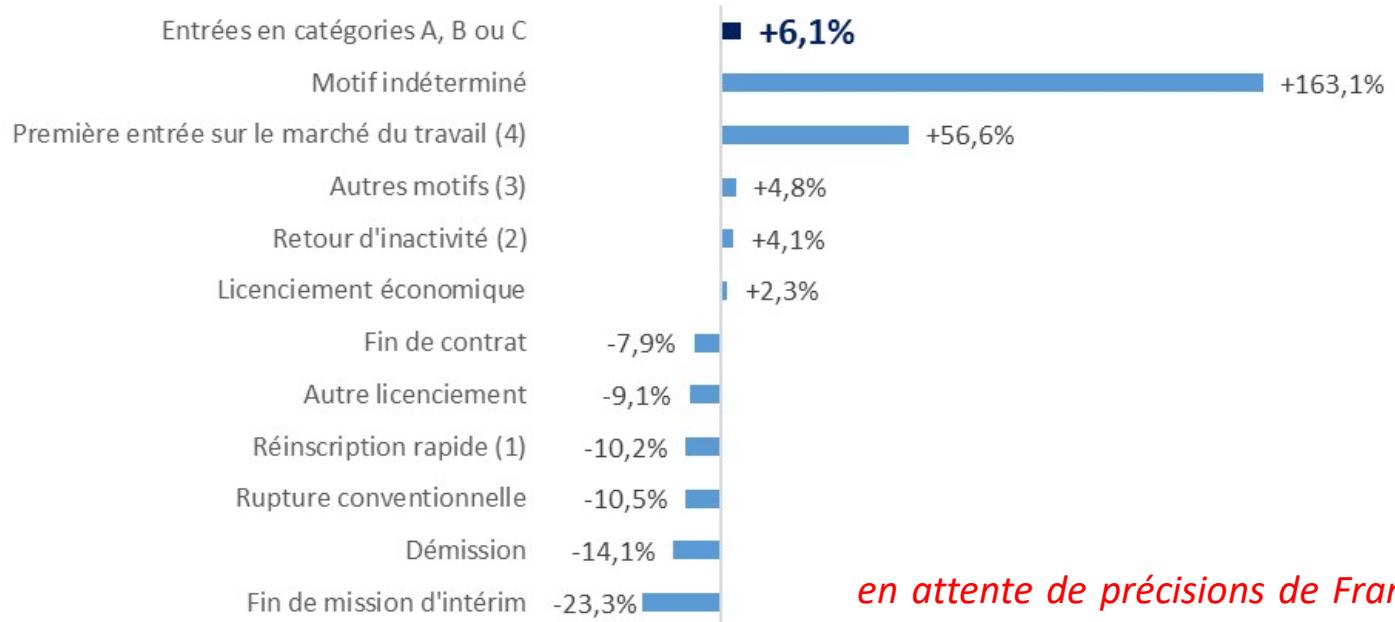




# Les entrées et sorties au 3ème trimestre 2025

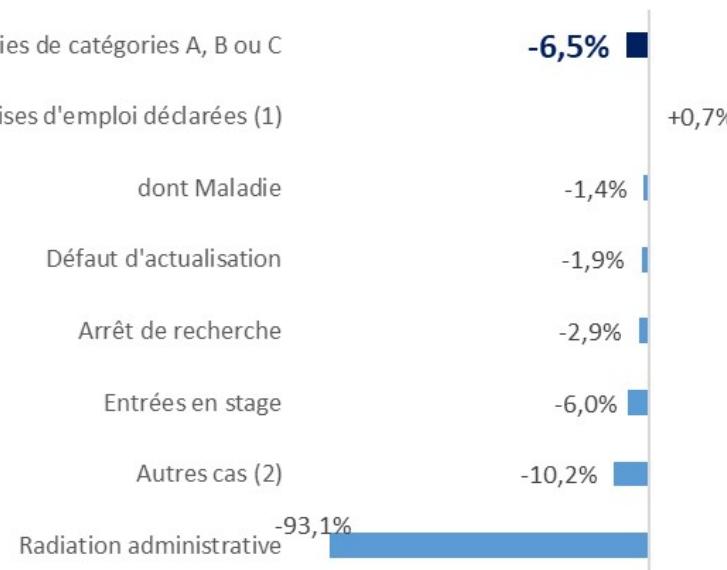
6

## Evolution trimestrielle des ENTREES, par motif



*en attente de précisions de France Travail et la DARES concernant les motifs en très fortes hausses ou baisses*

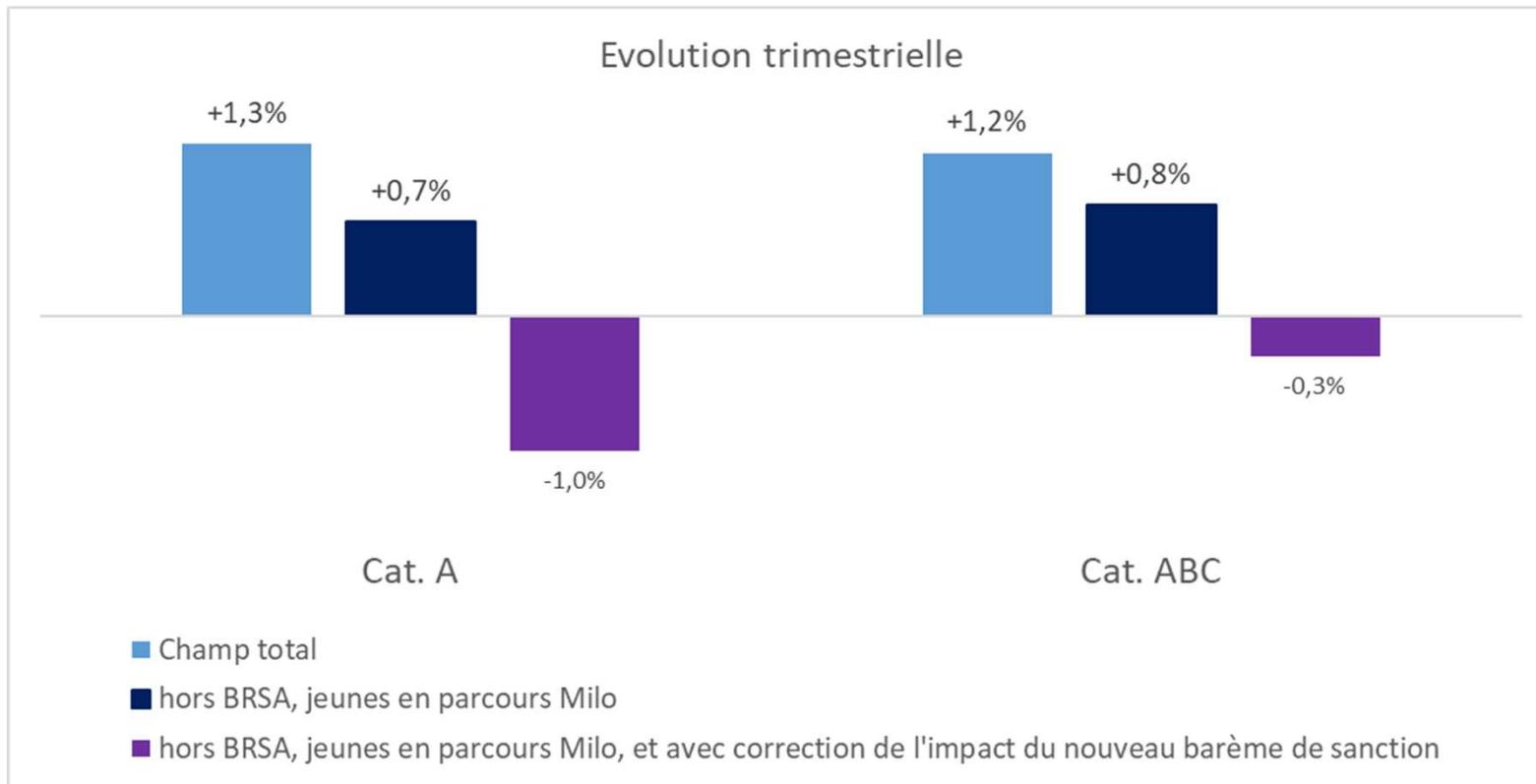
## Evolution trimestrielle des SORTIES, par motif





## Champ « hors BRSA, jeunes en AIJ-CEJ-FT et jeunes en Milo » et corrigé de l'impact du nouveau barème de sanction 7

Depuis 2025, afin de distinguer ce qui relève de l'évolution conjoncturelle uniquement, France Travail et la DARES proposent des séries complémentaires sur un champ « hors BRSA, jeunes en AIJ-CEJ-FT et jeunes en Milo » afin de pouvoir établir des comparaisons temporelles sur des champs comparables. Ce trimestre, France Travail et la DARES proposent (en plus de l'estimation Hors RSA et jeunes MILO ») une estimation en neutralisant l'impact du nouveau barème de sanction (arrêt des radiations, qui augmente de fait le nombre d'inscrits).

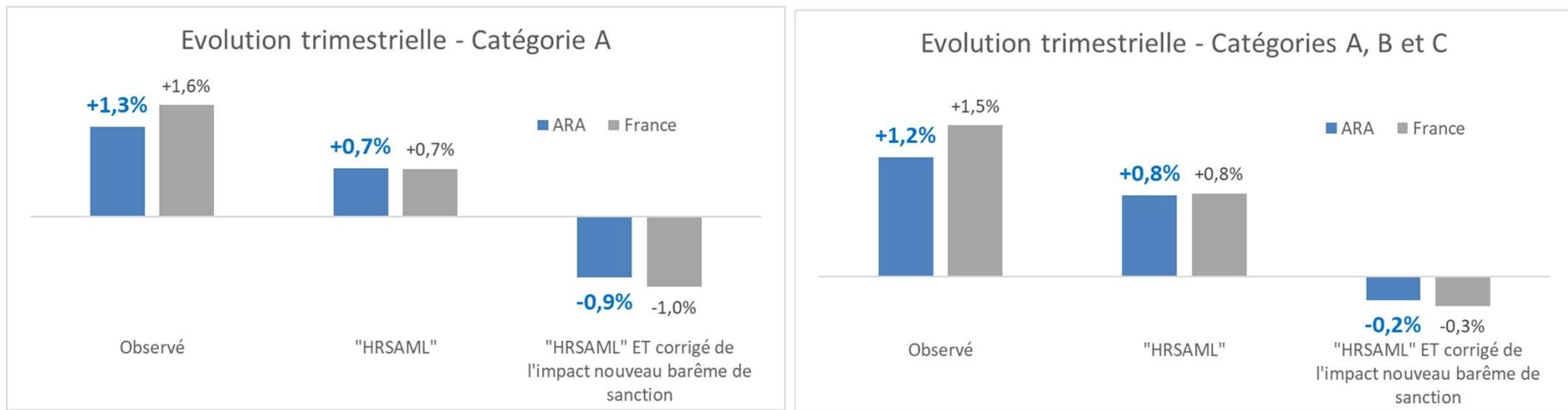




# Comparaison ARA versus France

8

Depuis 2025, afin de distinguer ce qui relève de l'évolution conjoncturelle uniquement, France Travail et la DARES proposent des séries complémentaires sur un champ « hors BRSA, jeunes en AIJ-CEJ-FT et jeunes en Milo » afin de pouvoir établir des comparaisons temporelles sur des champs comparables. Ce trimestre, France Travail et la DARES proposent (en plus de l'estimation Hors RSA et jeunes MILO) une estimation en neutralisant l'impact du nouveau barème de sanction (arrêt des radiations, qui augmente de fait le nombre d'inscrits).



« HRSAML » = champ « hors BRSA, jeunes en AIJ-CEJ-FT et jeunes en Milo »



**Observatoire de  
France Travail  
Auvergne-Rhône-Alpes**  
**[www.observatoire-emploi-ARA.fr](http://www.observatoire-emploi-ARA.fr)**

